



mj.veyrac@hotmail.fr

Contribution de Marie-Josèphe VEYRAC

A propos de l'évolution du Conseil de développement

Membre du Conseil de développement de Nantes Métropole depuis environ 3 ans, j'apprécie les propositions offertes à la réflexion, l'ouverture vers des connaissances nouvelles, l'échange ; tout cela à travers des conférences, des groupes de travail, des débats sur des sujets nationaux ou locaux relevant d'une demande de Nantes Métropole ou d'une auto-saisine.

Toutefois, il me semble que la spontanéité de nos échanges est parfois entravée par des interventions un peu longues qui ne questionnent pas le débat pour le laisser ouvert mais tendent à le fermer ou à le faire dévier hors sujet.

Je pense que nous devrions évoluer vers un peu plus de convivialité pour mieux nous connaître, et faciliter ainsi des échanges plus directs et plus libres.

L'organisation de nos réunions en style "salle de classe" pourrait être revue, notamment pour les ateliers.

Pour l'avenir

Nous sommes régulièrement informés du planning des futures conférences, mais moins souvent des différents groupes de travail en place, de leurs réunions et d'éventuels rendus d'étape.

Après l'intervention de certains conférenciers, ne serait-il pas intéressant de reprendre le sujet pour en débattre entre nous, pour ceux qui le souhaitent ?

Sur la "Réforme Territoriale", le débat s'est trop souvent fixé sur la réforme du périmètre des Régions, il serait plus complet de considérer tous les échelons territoriaux créés par les étapes successives de la décentralisation, et notamment sur l'acte III de la décentralisation dans le cadre de la récente loi MAPAM.

Il serait bon d'être éclairé sur cette loi, de l'analyser au Conseil de développement et ainsi mieux appréhender l'émergence actuelle de Nantes Métropole, et ses conséquences pour le Conseil de développement.

Dans cette démarche territoriale, le citoyen va-t-il gagner en démocratie, en efficacité, en économie d'échelle...? Quelle nouvelle gouvernance se met en place ?

Autant de thématiques qui sont au cœur de ce qu'on appelle aujourd'hui les "territoires" et qui engagent l'avenir de leurs habitants et les conditions de leur participation à la décision publique.

Il nous faut réfléchir aussi à la notion d'étalement urbain, non pas tant pour l'habitat désormais que surtout l'étalement des parcs d'activités, zones industrielles et artisanales, aux conséquences très préoccupantes sur l'imperméabilisation des sols.

Nantes Métropole va-t-elle devenir tentaculaire sur l'ensemble du Département demain ? Quelles superficies d'artificialisation des sols demain en Loire-Atlantique ? Sur ce point, le SCOT est à suivre dans ses évolutions, notamment au travers de la révision qui s'ouvre en 2015.

Nous pourrions aussi aborder le sentiment des habitants vis-à-vis de la métropole. Quelles sont les attentes des nouveaux métropolitains ? Que ressentent les plus anciens face aux évolutions ? Comment les uns et les autres se sentent-ils intégrés ?

Quelques pistes parmi bien d'autres, peut-être déjà explorées pour certaines, mais d'abord pour dire que le Conseil de développement de Nantes Métropole reste pour moi demain une source de richesse intellectuelle précieuse.